Envoyé en préfecture le 31/01/2024
Reçu en préfecture le 31/01/2024
Publié le 31/01/2024
ID : 074-247400773-20240125-DEL_2024012507-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

ARRONDISSEMENT D'ANNECY

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

« Le Carré des Tisserands » 32 Route d'Albertville
BP 42 - 74210 Faverges-Seythenex

N° **07/2024**

Date de convocation : 19/01/2024

Conseillers en exercice : **33**

Présents : **28**

Votants : **33**

Extrait du registre des délibérations du : **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 25 janvier 2024 – 18h30

Président : **Jacques DALEX**

Secrétaire de séance : André BRUNET

Objet : Economie – Appel à projet du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes « Financer l'organisation d'un forum de l'emploi »

Membre(s) Présent(s) :

BERNARD Anne-Marie	CREPEL Yves	GODENIR Laurence	PAGET Marc
BOURNE Hervé	DALEX Jacques	GONZALES Florence	PONTHIEU Eric
BRACHET Marc	DOMENGE-CHENAL Michèle	JOSSERAND Stéphanie	PORTIER Jean Pierre
BRUNET André	DUMONT-THIOLLIERE Christine	JUILIEN Marielle	PORTIER Julien
CARRIER Kelly	DUNAND-CHATELLET David	KLEMENCIC Françoise	PRUD'HOMME Philippe
CHAPPET Philippe	FROSSARD Richard	LUCIANI Michel	SCHERMA Sébastien
CHATELAIN-CADET Bernard	GAILLARD Claude	MATHIEU Anne-Gabrielle	TREMBLAY-GUETTET Jeannie

Membre(s) Excusé(s) avec pouvoir :

BALMONT Nicolas pouvoir à Marielle JUILIEN
BRASSOUD Martine pouvoir à Jacques DALEX
DENAMBRIDE Julie pouvoir à Anne-Marie BERNARD
FERNANDEZ Sophie pouvoir à Florence GONZALES
VIGNIER Georges pouvoir à Claude GAILLARD

EXPOSE

Monsieur Sébastien SCHERMA, Vice-président en charge du Développement Economique et de l'Emploi rappelle que la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, dans le cadre de sa compétence développement économique, met en œuvre des actions pour le développement de l'emploi et de la formation sur le territoire.

Il rappelle que la collectivité s'est dotée d'un Campus Connecté, d'un Espace Emploi Formation et d'un espace économique nommé « l'Espace la Clé ».

Le Vice-président rappelle que la Communauté de Communes organise chaque année depuis novembre 2021, un forum de l'emploi, généraliste et saisonnier. L'objectif est de répondre aux besoins des entreprises locales en termes de compétences et de recrutement.

Le Forum de l'emploi vise à mettre en relation direct tous publics en recherche d'emploi avec des entreprises locales qui recrutent, favorisant ainsi la promotion de l'activité économique et de sa diversité auprès des visiteurs.

Cette initiative, réalisée en partenariat avec France Travail, la Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien et l'Espace Emploi Formation des Sources du Lac d'Annecy, couvre divers secteurs tels que l'industrie, le service à la personne, le BTP, l'hôtellerie, la restauration, l'outdoor, et le commerce alimentaire.

Envoyé en préfecture le 31/01/2024
Reçu en préfecture le 31/01/2024
Publié le 31/01/2024
ID : 074-247400773-20240125-DEL_2024012507-DE

En 2023, le forum a enregistré la participation de 43 entreprises, présence de 325 visiteurs.

Le Vice-président souligne que cet événement est exclusivement organisé et financé par la Communauté de communes, et que la prochaine édition est prévue pour le 28 mars 2024.

Le Vice-président informe le Conseil Communautaire que la Région Auvergne-Rhône-Alpes a émis un appel à projets « **Financer l'organisation d'un forum de l'emploi »,** sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes, pour répondre aux besoins en recrutement des entreprises locales.

La Région propose un soutien financier pouvant atteindre 75 % du coût du projet, avec une aide plafonnée à 3 000 €, conditionnée à des co-financements.

Il précise que le candidat, en cas d'acceptation de l'aide financière, s'engage à utiliser le kit de communication fourni par la Région, et garantit la publication des offres sur la plateforme régionale "Nos Talents Nos Emplois". Le forum de l'emploi est également affilié au label #TousMobilisés par France Travail.

Le conseil communautaire est amené à :

- **Autoriser** le Président à solliciter une subvention à la Région Auvergne-Rhône-Alpes en vue de l'organisation du forum emploi 2024. En cas d'acceptation de l'aide financière, il s'engage à utiliser le kit de communication et de publication fourni par la Région.
- **Autoriser** le Président ou son représentant à signer tous les documents s'y afférents

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **Autorise** Le Président à solliciter une subvention à la Région Auvergne-Rhône-Alpes en vue de l'organisation du forum emploi 2024. En cas d'acceptation de l'aide financière, il s'engage à utiliser le kit de communication et de publication fourni par la Région.
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous les documents s'y afférents

Résultat du vote :

Votants :	33	Abstention :	0	Exprimés :	33
Pour :	33	Contre :	0		

FAVERGES-SEYTHENEX, le 31 JAN. 2024

Le Secrétaire de séance,
M. André BRUNET

Le Président
M. Jacques DALEX

C.C. DES SOURCES DU LAC D'ANNECY (Haute Savoie)

Délibération rendue exécutoire le :
Affichage le :
Date de mise en ligne : 31 JAN. 2024

Copie(s) interne(s) :
Economie : N. OURCHID

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou notification.
Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble par courrier (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex) ou par voie dématérialisée en utilisant l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.